

Délibération N° 2025-09-33-DGS

Vœu présenté par la majorité municipale au
Conseil municipal du 25 septembre 2025
Pour la libération de Marwan BARGHOUTI

Département du Val-de-Marne
Arrondissement de Nogent-sur-Marne

| Nombre de membres composant | |
|--|----|
| Le Conseil Municipal..... | 45 |
| Membres en exercice..... | 45 |
| Présent.e.s ou représenté.e.s à la séance | 43 |
| Absent.e.s | 2 |

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt-cinq septembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **dix-neuf septembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S

M.GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON-ZONON, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CLERGET, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL (arrivé point 10), M. NOMBO POATY Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, Mme LAROQUE, Mme CAZALS, Mme CACAIS-BARANGER, M. KEITA (arrivé point 3), Mme TRANCART, M. FOURESTIER

EXCUSÉ.E.S - REPRÉSENTÉ.E.S

M. LEBLANC
ZONON
Mme BENZIANE
Mme LARABI
M. DAUMONT-LEROUX
M. DE LA CROIX
ABSENT.E.S

a donné mandat à Mme AVOGNON-
a donné mandat à Mme SAINT GAL
a donné mandat à M. LACHELACHE
a donné mandat à M. ORJEBIN
a donné mandat à M. BERTRAND

Mme INDJA, M. TARGUI

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur SEYE ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

Depuis plus de 70 ans, le peuple palestinien est victime du colonialisme, du racisme, et d'apartheid. Depuis plus 2 ans, dans la bande de Gaza, il est également victime d'un génocide, reconnu par l'ONU et par plus d'une centaine d'ONG.

En Cisjordanie, l'extension des colonies rend chaque jour un peu plus difficile la recherche d'une solution négociée au conflit. Dans le même temps, des milliers de Palestiniens sont incarcérés arbitrairement dans les prisons israéliennes.

Parmi eux, Marwan Barghouti, ancien député au Conseil Palestinien, enlevé à Ramallah en 2002 par des agents israéliens, et incarcéré depuis. Initiateur du Document national de réconciliation des prisonniers sur la base duquel un gouvernement national palestinien s'est formé en 2007, Marwan Barghouti milite pour un accord politique et pacifique sur la coexistence d'un État palestinien et d'un État israélien sur la base des frontières de 1967 et en se fondant sur les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU. Symbole de l'unité palestinienne, il est détenu à l'isolement depuis 2004, malgré la promesse de Shimon Peres de lui accorder la grâce présidentielle s'il était élu, promesse jamais tenue.

En septembre 2024, il a été battu par ses geôliers, ses côtes ont été brisées.

Le 14 août dernier, le ministre suprémaciste Ben-Gvir s'est rendu dans la cellule du résistant palestinien en lui disant : « Nous allons anéantir les Palestiniens ». Cette visite aura permis au monde entier de découvrir l'état de santé déplorable de Marwan Barghouti.

Il est déjà reconnu citoyen d'honneur de plusieurs collectivités comme Aubervilliers, Gennevilliers, Stains, Montreuil ou Vitry-sur-Seine. Dominique de Villepin, ancien ministre des affaires étrangères et premier ministre français, soutient également sa demande de libération. Stéphane Hessel mais aussi huit prix Nobel dont Jimmy Carter et Desmond Tutu ont appelé à sa libération. Gisèle Halimi voyait en lui «un symbole de la lutte contre l'occupation», et l'a comparé, en 2004, à Nelson Mandela, «lui aussi emprisonné et condamné pour terrorisme pour avoir lutté contre cette honte de l'humanité qu'était l'apartheid». Le 2 août dernier, un collectif d'intellectuels appelait, dans une tribune du « Monde », à la libération du leader palestinien.

C'est pourquoi, le conseil municipal de Fontenay-sous-Bois :

- demande la libération de Marwan Barghouti et de tous les prisonniers politiques palestiniens.
- adhère au Réseau des villes et collectivités pour la libération de Marwan Barghouti, aux côtés des villes d'Ivry-sur-Seine, Valenton, Gennevilliers, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, La Verrière ou Vitry-sur-Seine.

Vœu présenté par la majorité municipale au Conseil municipal du 25 septembre 2025 Pour la libération de
Délibération n° 2025-09-33-DGS
Marwan BARGHOUTI

À LA MAJORITÉ

Par 35 voix pour

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, Mme AVOGNON ZONON,
M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE,
M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, M.
BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. KEITA, M. CLERGET,
Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. DAUMONT-
LEROUX, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, Mme TRANCART, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, M.
FOURESTIER

Par 1 voix contre

M. MULLER

Par 7 voix ne prennent pas part au vote

Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, Mme LAROQUE, Mme CAZALS, Mme
CACAISS-BARANGER, M. DE LA CROIX

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Fontenay-sous-Bois dans le délai de deux mois à compter de sa notification (ou de sa publication). L'absence de réponse à ce recours dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.
Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun – 43, rue du Général de Gaulle - 77000 Melun – dans le délai de deux mois :
- à compter de la notification (ou de la publication) de la délibération ;
- à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement formé. »

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le 30 SEP. 2025

Publication
le 02 OCT. 2025

Notification
le

Certifié exécutoire
Le Maire,

POUR EXTRAIT
CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire




